



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le programme européen
pour la recherche
et l'innovation

BIENVENUE !
La réunion débutera
à 14H00





La science ouverte dans Horizon Europe

Organisé par les PCN juridiques & financiers

Intervenant invité : Marin Dacos, Coordinateur national de la science ouverte, MESR

27 juin 2023

Sommaire

MODALITÉS

- **Problème audio ?**
 - Vérifiez les *paramètres audio* (choisissez « utiliser le périphérique audio de l'ordinateur ») ou *reconnectez-vous*
- **Ce webinaire est enregistré** pour être mise en ligne

Avertissement

Ouverture du webinaire

- a. Présentation du webinaire
- b. Sondage Slido

Intervention de Marin DACOS

Introduction

1. La science ouverte dans le montage et l'évaluation des propositions Horizon Europe
2. La science ouverte dans la mise en œuvre des projets et au-delà
3. Ressources utiles

Avertissement

Le contenu de la présente présentation ainsi que les éléments de toute nature l'accompagnant sont réalisés et fournis pour information uniquement, à la date indiquée ci-avant en planche 2.

Leurs auteurs et présentatrices ne sauraient être tenues responsables de l'utilisation susceptible d'en être faite par des tiers.

En aucun cas ce contenu et/ou éléments l'accompagnant ne sauraient remplacer les dispositions juridiques applicables ni un conseil juridique circonstancié.

Présentation du webinaire

Contexte :

La science ouverte
dans Horizon Europe : tous
les projets son concernés !

Objectifs :

- comprendre ce que recouvre la science ouverte et ses enjeux dans le cadre Horizon Europe
- clarifier ce qui est obligatoire ou recommandé

Ne seront pas abordés :

- pratiques de science ouverte, not. participation citoyenne
- PI, exploitation
- RGPD
- pas d'orientation sur la politique en matière de science ouverte
- modèles économiques des revues

slido

Qui êtes-vous (votre profession) ?



Comment qualifieriez-vous vos connaissances sur la science ouverte ?

0 3 6

très bonnes



bonnes



moyennes



basiques



Avez-vous déjà participé à la mise en place de pratiques de sciences ouvertes ?

037

Oui



Non



Je ne suis pas sûr(e)





Avez-vous déjà établi un plan de gestion de données (DMP) pour un projet H2020 ou HEU ?

0 3 6

Oui



Non



Oui mais pas pour un projet H2020 ou HEU



L'équipe des PCN juridiques et financiers

Fanny SCHULTZ (coord. ; 100%)



Irene CRETA (60%)



Cécile BARAT (40%)



Ingrid LY-KY (50%)



Lucie VAUCEL (40%)



Missions des PCN juridiques et financiers

- Informer et former sur les conditions de participation
 - aspects juridiques et financiers généraux du programme
 - Horizon Europe, H2020
- « Hotline » pour les participants français au programme-cadre

**Suivez notre actualité via le portail français
et retrouvez y notre trombinoscope**



Intervention de M. Marin DACOS, Coordinateur national de la science ouverte au sein du MESR

Science ouverte

Vers une recherche plus transparente, plus accessible et plus reproductible

Marin Dacos – French National Open Science Coordinator

Echange avec les PCN

27/06/2023

La science ouverte est ouverte...



DOCUMENTED PROTOCOLS

All the steps of the research process, hypothesis, methodology, etc.

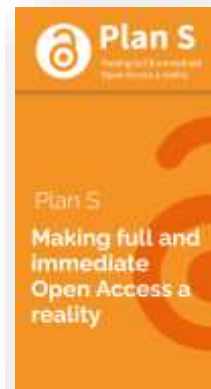
RESEARCH DATA AND SOFTWARE

Research data : genome, archaeological excavation, interviews...
Code and software used to transform the research data and produce new knowledge

PUBLICATIONS AND NEGATIVE RESULTS

Publications in journals and research books
Negative results

Politiques de science ouverte



Pourquoi la science ouverte ?

- Principe : argent public ? Données publiques !
- Scientifique : un recherche de meilleure qualité
- Sociétale : la science est plus accessible à la société



1 IMPACT : CITATIONS AND READERS

2 BUDGET & ECONOMIC EFFICIENCY

3 REPRODUCIBILITY

4 HEURISTICS !
CUMULATIVE SCIENCE VS. DUPLICATE EFFORTS

5 ETHICS, INTEGRITY, TRANSPARENCY

Le bénéficiaire primaire de la science ouverte est le/la chercheur(e) lui/elle-même



[SIGN IN](#) \ [REGISTER](#) \ [SUBSCRIBE](#) [SEARCH OUR SITE](#)

CHEMISTRY WORLD

[HOME](#) [NEWS](#) [RESEARCH](#) [OPINION](#) [FEATURES](#) [CULTURE](#) [CAREERS](#) [PODCASTS](#) [WEBINARS](#) [COLLECTIONS](#) [REGISTER](#)

NEWS

Open data linked to higher citations for journal articles

BY REBECCA TRÄGER | 11 JULY 2019

Cadre juridique :

Loi pour une République numérique (2016)

1. Publications : un nouveau droit pour les auteurs

Article 30 : lorsqu'un projet de recherche est financé à au moins 50% par des fonds publics, l'auteur a le droit de déposer son manuscrit accepté dans une archive ouverte, 6 (STM) ou 12 mois (SHS) après publication. Toute clause contraire est réputée non-écrite.

2. Données : une nouvelle obligation des universités et organisations produisant de la recherche

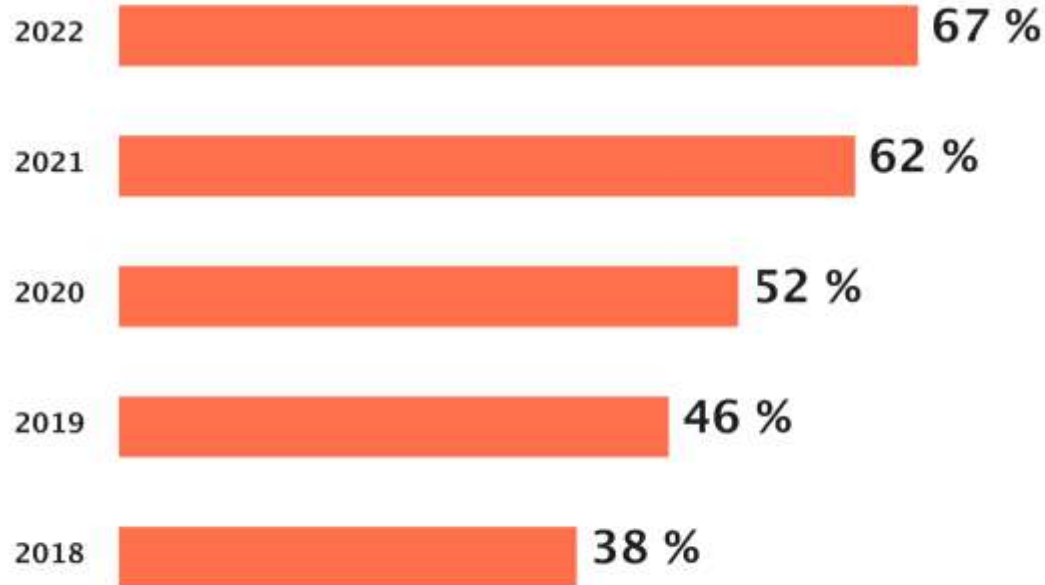
Article 6 : principe d'ouverture par défaut de toutes les données administratives (données de recherche incluses).



Accès ouvert aux publications



Taux d'accès ouvert des publications scientifiques françaises, avec un DOI Crossref, parues durant l'année précédente par année d'observation



Baromètre français de la Science Ouverte – CC-BY MESR, Sources : Unpaywall, HAL, MESR,

<https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr/>

Trois voies pour l'accès ouvert aux publications



Edition ouverte
avec frais de
publication
« gold »

Edition ouverte
sans frais de
publication
« diamond »

Archives
ouvertes
ArXiv, HAL, ...



HAL
open science

Open and share the knowledge

+ Upload



An international scope

Your publications are easy to find, well referenced by search engines and interconnected with other services (ORCID, preprint servers)



A common good for research

The largest research organizations and the majority of French universities have chosen and support HAL, a public, sustainable and responsible infrastructure.



A large collaborative community

From the researchers to the specialists of the scientific information, HAL federates multiple skills to support the opening of the publications



An archive, some services

HAL guarantees the long-term preservation of your publications. A set of services (CV, institutional portals, collections, documentary watch, APIs, identifiers) contribute to their valorisation.

Mettre en œuvre la stratégie de non-cession des droits sur les publications scientifiques

GUIDE POUR LES CHERCHEUSES
ET LES CHERCHEURS



La stratégie de non-cession des droits est un outil au bénéfice des chercheuses et des chercheurs pour conserver suffisamment de droits sur leurs articles scientifiques et ainsi permettre leur mise à disposition en accès ouvert immédiat, quel que soit le modèle de diffusion de la revue dans laquelle ils sont publiés



Attribution



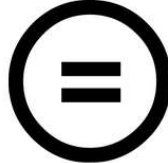
Compulsory - Must always **credit** me.

Noncommercial



Use it but don't make **money**

Non-Derivatives



Your version must **equal** mine - no changes

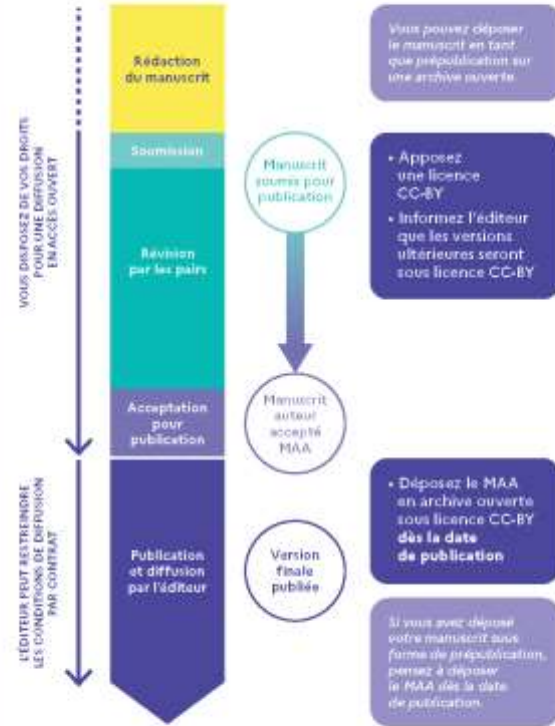
Share alike



If I allow you to change it, **repeat** my CC **licence**

by @IPadWells more info at iPad4Schools.org

La stratégie de non-cession des droits : principales étapes de mise en œuvre



Données ouvertes et FAIR



recherche.data.gouv.fr



Un écosystème pour partager et rendre disponible les données de recherche



An ecosystem for sharing and opening research data

FEDERATE, SUPPORT, SHARE, OPEN, REUSE

[Find data](#)[Submit / Publish a dataset](#)

News

**Comité de rédaction**

Le comité de rédaction de Recherche Data Gouv est lancé !

Une nouvelle marche vient d'être gravie : un comité de rédaction Recherche Data Gouv s'est réuni en cette rentrée 2022 en vue de faire vivre le portail...

Published on mardi 04 octobre 2022

**Capsule vidéo**

Capsule Recherche Data Gouv, un projet collectif au service de la science ouverte

[only in french] Nicolas Fressongear, chargé de mission Science ouverte, Université de Lorraine et Violaine Louvet, directrice de l'UAR, GRICAD et...

Published on mardi 27 septembre 2022

**Clôture de l'AMI Ateliers de la donnée**

Last days to join the ecosystem

Clôture du 2ème appel à manifestation d'intérêt « Atelier de la donnée » de Recherche Data Gouv : nous attendons vos propositions. La...

Published on lundi 12 septembre 2022

**Replay de l'inauguration**

Recherche Data Gouv, seen by its ecosystem

Sylvie Retailleau, Minister of Higher Education and Research, inaugurated, on July 8, 2022 at Paris Cité University, Recherche Data Gouv, in the presence...

Published on mardi 30 août 2022

From 17 octobre 2022
To 18 octobre 2022

Open Access Month
by the university of Strasbourg

From 24 octobre 2022
To 30 octobre 2022

Open Access Week 2022

Open for Climate Justice

On 22 novembre 2022

L'Université de Lille engagée dans Recherche Data Gouv

Célébrons ensemble : l'engagement de l'université de Lille dans Recherche Data Gouv

Un écosystème pour partager et rendre disponible les données de recherche

Prochainement : une liste d'entrepôts de confiance

13+ PÔLES DE GESTION DES DONNÉES

Expertise généraliste géographiquement proche des équipes de recherche qu'il soutient sur toute question relative aux données



6+ CENTRES DE RÉFÉRENCE THÉMATIQUES

Expertise dans un domaine scientifique donné

4 CENTRES DE RESSOURCES

Soutiennent les pôles de gestion des données et capitalise sur leurs pratiques



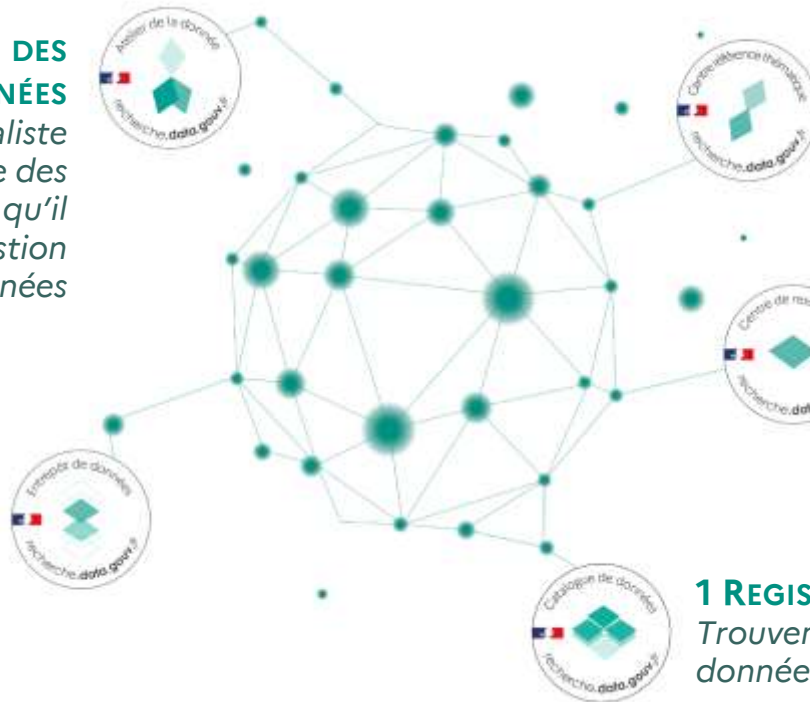
1 ENTREPÔT DE DONNÉES

Un entrepôt mutualise pour toutes les institutions afin de déposer et publier des données



1 REGISTRE DE DONNÉES

Trouvent et collectent des données d'entrepôts tiers



Pôles de gestion de données



Expertise généraliste géographiquement proche des équipes de recherche qu'ils soutiennent sur les questions de gestion des données

Services partagés et expertises pour les organisations d'un territoire donné

Ces pôles se développent progressivement :

- *Au fur et à mesure de leur mise en place par les universités concernées*
- *Suivant des AMI successifs (3 par an jusqu'à fin 2023)*



Centres de référence thématiques



Expertise dans un domaine scientifique donné

Définition et diffusion de bonnes pratiques et des standards internationaux de gestion des données, traitement et diffusion par domaine scientifique



Premier paysage mis en avant :
les infrastructures de recherche structurant la gestion et la diffusion des données de leur communauté scientifique



Logiciels libres

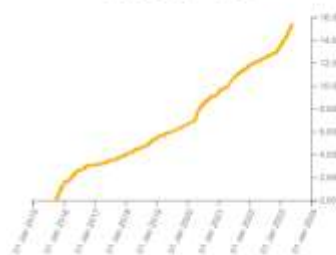




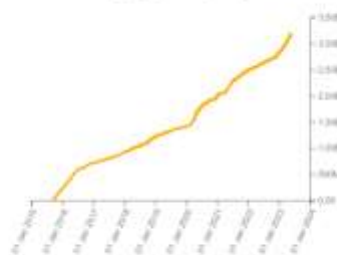
Software Heritage

THE GREAT LIBRARY OF SOURCE CODE

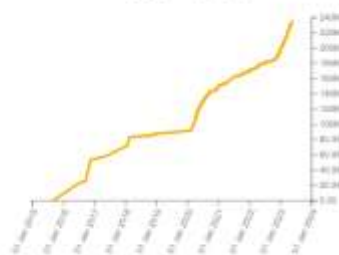
Source files
15,399,948,297



Commits
3,198,684,269



Projects
235,261,965



Directories
12,445,655,565

Authors
58,877,542

Releases
57,533,575

Le dépôt dans HAL
est aussi possible



Regular crawling

These software origins get continuously discovered and archived using the Bistors implemented by Software Heritage

Bitbucket 2,196,951 origins	git 17,708 origins	R 12,218 origins
debian 132,330 origins	Ubuntu 8,394 origins	GitHub 176,493,759 origins
GitLab 4,054,521 origins	Guix 13,333 origins	GNU 354 origins
heptapod 1,130 origins	launchpad 426,379 origins	Maven 130,793 origins
NixOS 13,333 origins	rpm 2,859,643 origins	Docker 4,083 origins
Phabricator 201 origins	python 452,205 origins	SOURCEFORGE 358,709 origins

Discontinued hosting

Discontinued hosting services. Those origins have been archived by Software Heritage.

GITORIOUS 122,014 origins	Google code 790,026 origins	Bitbucket 336,795 origins
------------------------------	--------------------------------	------------------------------

Autres dimensions





French Open Science Monitor 2022 Results

Clinical trials: 57% share their results

Share of clinical trials registered and completed in France in the past 10 years that have posted or published results

All types of lead sponsor*:



Industrial lead sponsor:



Academic lead sponsor:



* Individual or legal entity in charge of research conducted on human beings who initiates, finances and supervises the conduct of the clinical trial.

Openness of results of clinical trials has not moved since the later edition, with a sharing ratio of 57%. The registration of clinical trials and their results in public databases allows a rapid circulation of results, even when these have been unsuccessful and do not lead to a scientific publication. The significant variation between industrial and academic sponsors should be noticed.

Désormais un enjeu d'évaluation de la recherche

La science ouverte, désormais un critère
d'excellence

Merci !

<https://www.ouvrirlascience.fr/suivez-les-guides/>



www.ouvrirlascience.fr



Marin.dacos@recherche.gouv.fr

juin 23

37

Ouvrirlascience.fr



Session Q&R

① Start presenting to display the audience questions on this slide.

Intervention des PCN juridiques et financiers



Introduction

Pourquoi la science ouverte ?

- ❖ la science ouverte : **partage des connaissances** le plus tôt possible, non seulement entre chercheurs mais **également avec la société au sens large**
- ❖ **l'ouverture de la science présente le potentiel d'augmenter :**
 - la **qualité et l'efficacité** de la recherche et de l'innovation, si tous les résultats produits sont partagés, réutilisables et si leur reproductibilité est renforcée
 - la créativité au travers de **l'intelligence collective** et de la transdisciplinarité
 - la **confiance dans la science**, par l'engagement des chercheurs et des citoyens

Quels sont les défis et priorités majeurs de la Commission en termes de science ouverte ?

Améliorer la pratique de la recherche et de l'innovation

- **publications** scientifiques en libre accès
- partage précoce de **tous les résultats** de la recherche
- toutes les données **FAIR & Research Data Management** (RDM)
- résultats **reproductibles**
- engagement et responsabilité de la société

Développer des facilitateurs appropriés

- **récompenses et incitations** à adopter les pratiques de la science ouverte, avec des **mesures** appropriées
- **compétences et éducation** appropriées, y compris pour l'intégrité de la recherche
- **infrastructures** de recherche ouvertes, y compris l'*European Open Science Cloud (EOSC)*

Pour en savoir plus, consultez la [page dédiée à la science ouverte sur le site de la DG RTD](#)

La science ouverte depuis le PC7

2021

2008

PC7

pilote :
dépôt &
accès
ouvert

2014

H2020

obligation :
dépôt & accès
ouvert
+ **pilote** données
ouvertes
> DMP

2017

H2020

obligation :
dépôt & accès
ouvert
+ données
ouvertes **par
défaut sauf
exceptions**

Horizon Europe (HEU)

science ouverte (SO) intégrée partout :

- **évaluation** (excellence >méthodo. + mise en œuvre)
- **contrat de subv., guides, reporting** durant les projets
- **programmes de travail**

En bref : **renforcement des droits & obligations vis-à-vis de la SO**, concentrée sur une gestion des données conforme aux principes FAIR

La science ouverte dans Horizon Europe - concepts

- ❖ les concepts de science ouverte, d'**innovation ouverte** et d'**ouverture au monde** garantissent l'excellence et l'impact des investissements de l'Union dans la recherche et l'innovation tout en préservant les intérêts de l'Union (règlement Horizon Europe, considérant 7)
- ❖ la science ouverte se réfère à une **approche du processus scientifique basée sur des principes de travail coopératif, des outils et une diffusion du savoir ouverts** (règlement Horizon Europe et Modèle de convention de subvention pour HEU)
- ❖ les programmes de travail peuvent introduire des incitations et obligations d'ajouter des pratiques de science ouverte (règlement Horizon Europe, art. 39)

Définition

MGA annoté

« 'Open science' is an approach based on open cooperative work and systematic sharing of knowledge and tools as early and widely as possible in the research process. The open science provisions in Horizon Europe contain a set of requirements and encouraged practices that cover some of the most important aspects of open science. They concern research outputs such as scientific publications and research data and additional open science practices. »

approche
basée sur

travail
coopératif
ouvert

partage systématique
des connaissances &
outils *le + tôt et
largement possible*



Obligation & pratiques encouragées dans HEU sur :

- **résultats** de recherche, not. **publications scientifiques**
- **données** de recherche

Science ouverte et stratégie de propriété intellectuelle

- ❖ ouvert ne veut pas dire *non protégé*
- ❖ la science ouverte n'implique pas un renoncement à toute stratégie de propriété intellectuelle
- ❖ les bénéficiaires conservent la possibilité de mettre en avant un **intérêt légitime** permettant d'alléger les obligations de science ouverte
- ❖ les travaux publiés en accès ouvert sont protégés par le droit d'auteur (*copyright*)
- ❖ tous les autres droits de propriété intellectuelle restent envisageables
- ❖ Les **bénéficiaires** et **auteurs** doivent disposer de **droits de propriété intellectuelle suffisants !**

1. La science ouverte dans le montage et l'évaluation des propositions Horizon Europe (HEU)

La science ouverte en phase de montage

Il faut distinguer les pratiques de science ouverte :

- **obligatoires** : requises pour tous les projets dans le cadre du modèle d'accord de subvention. Le programme de travail ou les conditions d'appel peuvent prévoir des **conditions obligatoires additionnelles**
- des **recommandées** : toutes les pratiques qui ne sont pas obligatoires. Elles sont encouragées par l'évaluation à l'étape de la proposition.

La science ouverte dans le canevas de proposition (1)

Excellence - Méthodologie

- montrer comment le projet intègre des pratiques de science ouverte (1 p.)

“Describe how appropriate open science practices are implemented as an integral part of the proposed methodology. Show how the choice of practices and their implementation are adapted to the nature of your work, in a way that will increase the chances of the project delivering on its objectives. If you believe that none of these practices are appropriate for your project, please provide a justification here.”

- définir comment le projet va gérer les données (1 p.)

Applicants generating/collecting data and/or other research outputs (except for publications) during the project must provide maximum 1 page on how the data/ research outputs will be managed in line with the FAIR principles.

La science ouverte dans le canevas de proposition (2)

Implementation - Capacity of participants and consortium as a whole

Décrire l'expertise du consortium en rapport avec ce qui est prévu dans le descriptif du projet

“Describe the consortium. How does it match the project’s objectives, and bring together the necessary disciplinary and inter-disciplinary knowledge? Show how this includes expertise in social sciences and humanities, open science practices, and gender aspects of R&I, as appropriate. Include in the description affiliated entities and associated partners, if any.”

Plan d'exploitation et de diffusion des résultats

Exploitation and Dissemination Plan

- document qui précise la **stratégie de dissémination et d'exploitation des résultats du projet**
- la **1^{ère} version** du plan doit **être incluse dans la proposition**, à moins que le programme de travail n'indique explicitement le contraire. A mettre à jour pendant la mise en œuvre du projet
- toutes les mesures doivent être proportionnées à l'ampleur du projet et contenir des actions spécifiques à mettre en œuvre pendant et après le projet

La construction du budget

Estimer les dépenses nécessaires pour mettre en œuvre les pratiques de science ouverte

❖ Publication :

APC : *article processing charges* = coûts de publication

Ces coûts sont éligibles s'ils sont encourus pendant la durée du projet et exclusivement pour des publications en accès ouvert intégral (*full open access*)

L'évaluation de la proposition

Excellence

- qualité des pratiques proposées
- comment les pratiques (obligatoires et recommandées) sont intégrées dans la proposition
- pertinence des pratiques avec le projet et comment elles vont contribuer à mieux livrer les résultats

Qualité et efficacité de la mise en œuvre

- expertise du consortium en matière de science ouverte
- les principales réalisations des partenaires qui sont d'intérêt pour le projet, et qui seront évaluées sur la base de leur qualité

L'évaluation de la proposition

Pratiques obligatoires

*Est-ce que le candidat a fourni des informations suffisantes pour expliquer comment il prévoit de se conformer ou pourquoi les **obligations** sur la science ouverte ne s'appliquent pas ?*

Oui, avec une description suffisante

Evaluation à un meilleur score

! Avec des justifications pertinentes qui expliquent pourquoi les pratiques ne s'appliquent pas, la science ouverte ne sera pas évaluée.

Non, les informations sont insuffisantes

Score d'évaluation plus faible

L'évaluation de la proposition

Pratiques recommandées

*Est-ce que le candidat a fourni des informations suffisantes pour expliquer comment il va mettre en œuvre les **pratiques recommandées** afin qu'elles soient d'intérêt pour le projet ?*

Oui, avec une description suffisante

Evaluation à un meilleur score

Non, les informations sont insuffisantes

Aucun changement de score

Suggestions pratiques

- réfléchir à des pratiques additionnelles (non obligatoires), pertinentes avec le projet, à indiquer dans la méthodologie.
- prévoir le « *data management plan* » comme livrable à rendre avant le M6 et mis à jour régulièrement en fonction du projet (obligatoire dans HEU !)
- section « impact » (*pathway to impact*) : faire le lien avec les pratiques mentionnées dans la méthodologie
- section « mise en œuvre » : créer des lots de travaux (*workpackages*) ou tâches dédiées à la gestion des données



2. La science ouverte dans la mise en œuvre des projets et au-delà



Obligations du MGA

Les bénéficiaires ont obligation d'assurer la diffusion des résultats issus du financement de l'UE (MGA HEU, art. 17 et Annexe 5)

- accès ouvert des publications scientifiques : **open access** (1)
- accès ouvert aux données de la recherche : **research data management** (2)
- possibles **obligations additionnelles** en termes de science ouverte selon conditions de l'appel (3)

(1) Open Access

Accès ouvert aux publications

Accès ouvert aux publications scientifiques (1)

Qui ? Les **bénéficiaires** doivent garantir un libre accès aux publications scientifiques évaluées par des pairs concernant leurs résultats.

Quand ? Au plus tard **au jour de la publication**

Quoi ? dépôt du manuscrit de l'auteur accepté ou version de l'éditeur sur un entrepôt de confiance

+ informations *via* l'entrepôt sur tout résultat / outil / instrument de recherche nécessaires pour valider les conclusions de la publication scientifique

Comment ? libre accès immédiat *via* l'entrepôt sous licence *Creative Commons* (CC BY) ou équivalent (*Creative Commons* non commerciales / licences sans droit de modification, ou équivalent, sont autorisées pour les formats de textes longs)

Accès ouvert aux publications scientifiques (2)

Points d'attention :

- Les bénéficiaires (ou auteurs) doivent conserver suffisamment de droits de propriété intellectuelle pour se conformer aux exigences de libre accès.
- Les frais de publication ne sont éligibles dans HEU que si la revue/journal est en accès ouvert intégral : **frais de publication dans revue/journal hybride ne sont pas éligibles !**
- Les bénéficiaires ont la possibilité de publier **gratuitement** dans Open Research Europe, la plateforme de publication en libre accès de la Commission européenne

Est-ce que dans un projet Horizon Europe, je suis obligé(e) de publier en accès ouvert ?

Non, mais dans tous les projets, il faut assurer le libre accès aux publications scientifiques évaluées par des pairs. Cet accès libre doit être immédiat.

Plus en détails :

- **liberté de choisir** si publier ou pas en accès ouvert (*open access*)
- coûts de publication éligibles si encourus pendant la durée du projet **et en accès ouvert intégral** (*full open access*)
- quelle que soit l'option choisie, au plus tard au moment de la publication, elle doit être **déposée dans un entrepôt de confiance** (*trusted repository*) pour assurer le libre accès



(2) Research Data Management

Accès ouvert aux données



Ouverture des données : de quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'une obligation pour les bénéficiaires de rendre accessibles et réutilisables, gratuitement, en ligne et au plus grand nombre d'utilisateurs, les données de recherche électroniques générées dans des projets financés par Horizon Europe.

Open data

- **principe** : tous les projets et partenaires financés dans le cadre d'HEU
- **exception** : partiellement, sur justification

A savoir : ces justifications doivent être explicitées dans le plan de gestion des données (*Data Management Plan - DMP*)

Gestion des données de la recherche - principes

Qui ? Les bénéficiaires doivent gérer les données électroniques de la recherche générées dans le cadre de leur projet de manière responsable, conformément aux principes FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables, réutilisables)

Quoi ? Etablir et mettre à jour régulièrement un « plan de gestion des données (*Data Management Plan – DMP*) » pour les données générées (et/ou collectées)

+ Fournir des informations *via* l'entrepôt sur tout résultat / outil / instrument de recherche nécessaires pour réutiliser ou valider les données

Quand ? Dans les meilleurs délais et dans les délais prévus dans le DMP

Comment ? Les déposer dans un entrepôt de confiance (dans EOSC si prévu par l'appel) + assurer un accès ouvert sous CC BY, CC 0 ou équivalent, suivant le principe « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire »

Gestion des données de la recherche - exceptions

Les données peuvent être maintenues fermées si fournir un accès ouvert est contraire :

- aux intérêts légitimes du bénéficiaire, y compris en ce qui concerne l'exploitation commerciale
- à toute autre contrainte, telle que les règles de protection des données, la vie privée, la confidentialité, les secrets commerciaux, les intérêts concurrentiels de l'Union, les règles de sécurité, les droits de propriété intellectuelle ou serait contraire à d'autres obligations de la convention de subvention



Obligation de fournir un plan de gestion des données

Le plan de gestion des données (*Data management plan – DMP*) est :

- un **livrable** du projet
- **obligatoire dans tous les projets HEU**

Il décrit comment les données de recherche collectées ou générées sont gérées pendant et après le projet (méthodologie, standards...), quelles données sont partagées ou diffusées, mais aussi comment les données sont conservées

Un modèle de DMP est disponible depuis les References documents (portail européen)

Les entrepôts de confiance (*Trusted repository*)

Ils sont :

- **certifiés** (par ex. : CoreTrustSeal, Nestor Seal DIN31644, ISO16363), et/ou
- des **entrepôts disciplinaires** couramment utilisés / approuvés par les communautés de recherche

et partagent des **propriétés essentielles** :

- mécanismes garantissant l'**intégrité et l'authenticité des contenus**
- offrent **des informations claires sur leurs politiques/services**
- fournissent un **accès large et idéalement ouvert** au contenu, conformément aux contraintes légales & éthiques
- attribuent des PID* demandent des métadonnées détaillées de manière standardisée et lisible par machine
- assurent la **conservation à moyen et long termes** des contenus, la **conservation experte**, l'**assurance qualité**
- répondent aux **critères de sécurité** nationaux et/ou internationaux

Les **dépôts à usage général** et les **entrepôts institutionnels** sont, en général, acceptables également (HAL par ex.)

* numéro d'identification de l'auteur



(3) Obligations additionnelles

Obligations additionnelles en matière de science ouverte

Imposées dans le cadre de certains appels à projets (cf. les conditions spécifiques de l'appel)

- **Concernant la validation des publications scientifiques :**

⇒ les bénéficiaires **doivent fournir un accès** (électronique ou physique) **aux données** ou **autres résultats** nécessaires à la validation des conclusions des publications scientifiques, dans la mesure où leurs intérêts ou contraintes légitimes sont préservés (et à moins qu'ils n'aient déjà fourni un accès libre lors de la publication)

- **En cas d'urgence publique :**

⇒ les bénéficiaires **doivent** (à la demande de la CE) **déposer immédiatement tout résultat de recherche** dans un entrepôt et en fournir un accès ouvert sous CC BY, CC 0 ou équivalent

A titre exceptionnel, si l'accès allait à l'encontre des intérêts légitimes des bénéficiaires, les bénéficiaires doivent accorder des licences non exclusives – dans des conditions équitables et raisonnables – aux personnes morales qui ont besoin des résultats de la recherche pour répondre à l'urgence publique et s'engager à exploiter rapidement et largement les produits et services qui en résultent à des conditions justes et raisonnables. Cette disposition s'applique jusqu'à 4 ans après la fin du projet.



La plateforme *Open Research Europe* (**ORE**)

La plateforme Open Research Europe

Dédiée aux publications en accès ouvert des projets du PCRI que la CE encourage à utiliser :

- ❖ pour les **bénéficiaires H2020, HEU & Euratom** : service optionnel gratuit **pendant et après la fin des projets**, pour permettre le respect de toutes les exigences d'accès ouvert
- ❖ modèle de post-publication ouvert et **revu par les pairs** sous les **licences CC BY** : les auteurs publient après des vérifications approfondies, puis examen par les pairs, avec les noms et rapports divulgués
- ❖ **service d'édition rapide**, transparent, rigoureux pour tous les domaines scientifiques, divisés en collections spécialisées répondant aux intérêts de toutes les communautés de chercheurs et de nombreux types d'articles
- ❖ organisé en communautés et passerelles pour servir les intérêts de communautés spécifiques
- ❖ lancée en mars 2021, actuellement plus de 300 articles (et propulsé par l'éditeur F1000 Research Ltd.)
- ❖ La CE soutient l'usage d'ORE : en discussion avec les bailleurs de fonds nationaux pour un soutien collectif de celle-ci à l'avenir



Reporting

Reporting : la table des publications (1)

Reporting en continu (Continuous reporting)

- ✓ le portail récupère les publications déposées sur OPenAIRE et va les proposer. Il convient de vérifier si ces publications sont en lien avec le projet.
- ✓ questions posées pour chacune des publications, en lien avec les obligations relatives à la science ouverte découlant de la convention de subvention

Reporting : la table des publications (2)

HORIZON...
Call: HORIZON-CL4-2021-DIGITAL-EMERGING-01
Topic: HORIZON-CL4-2021-DIGITAL-EMERGING-1

Project summary
Researchers involved in the project
Deliverables
Milestones
Critical Risks
Publications
Results
Disseminat...
activités
Standards
Patents (IPR)
Communic...
Activités
Datasets
Impact
Impact
Continuation
Other
Results

✗
⚠
i
i
✗
i
✓
✓
✓
✗
✓
✓
✓
✓

Publications SAVE

Publications accessible via OpenAIRE are displayed automatically. You only need to check if the publications are linked to the project. In case of publications not registered via OpenAIRE, you need to encode the Digital Object Identifier (DOI) and all the rest of information is completed automatically.
The labels used mean:
Open access means online access to research outputs, in particular scientific publications and research data, free of charge to the end-user.

This project does not currently have any scientific publications

Suggested publications from OpenAIRE (0 pending publications and 0 discarded publications)

Type	Title	Authors	Title of the Journal or equivalent	Month and year of publication	PID (Publisher version of record)	PID of the deposited publication	Actions

Project publications (0 publications)

Show/Hide Filters
✗ Clear Filters

Type	Title	Authors	Title of the Journal or equivalent	Number	Peer-reviewed	Was the publication available in open access through the repository at the time of publication	PID (Publisher version of record)	PID of deposited publication	Actions

[Export to Excel](#)
[Add Publication](#)

Reporting : la table des publications (3)

Project: HORIZON CL4-2021-DIGITAL-ENERG...

Publications

Publications accessible via OpenAIRE are displayed automatically. You only need to check if the publications are linked to the project. In case of publications not registered in OpenAIRE, you need to add them manually.

The labels used mean:

- Open access means online access to research outputs, in particular scientific publications and research data, free of charge to the end-user.

This project does not currently have any scientific publications.

Suggested publications from OpenAIRE (0 pending publications and 0 discarded publications)

Type	Title	Authors
------	-------	---------

Project publications (0 publications)

Show/Hide Filters Clear Filters

Type	Title	Authors	Title of the Journal or equivalent
------	-------	---------	------------------------------------

Add Publication

Please check or correct the information about the publication and fill-in the additional information

Type of PID (repository) *

PID of deposited publication

PID (publisher version of record) *

Type of publication *

Link to publication [?](#)

Title of the scientific publication * [?](#)

Authors * [?](#)

Title of the Journal or equivalent

Number

ISSN or eISSN *

Publisher *

Month of publication

Year of publication

Was the publication available in open access through the repository at the time of publication? Yes No

Peer-reviewed? Yes No

PID (Publisher version of record)

Book title

Did you charge OA publishing fees to the project? Yes No

Article processing costs that will be charged to the project.

OK Close

***Reporting* : le rapport périodique**

Partie B

- ✓ mise à jour du plan d'exploitation et de diffusion
- ✓ description des pratiques de science ouverte et des mesures relatives à la reproductibilité des résultats



3. Ressources utiles

Financement de la science ouverte : appels Horizon Europe

Au sein du pilier transversal « élargissement de la participation et espace européen de la recherche » **prochains appels ouverts du 6 décembre 2023 au 14 mars 2024 > voir le calendrier**

Note présentant ces appels sur la science ouverte dans HEU rédigé par le collège Europe du Comité pour la science ouverte avec la collaboration de Solène Chevalier, PCN élargissement de la participation et espace européen de la recherche (Contactez)

<https://www.ouvrirlascience.fr/les-appels-a-projet-science-ouverte-dans-horizon-europe-mobiliser-les-acteurs-francais>

Actions de l'espace européen de la recherche liées à la science ouverte

Action 1 *Enable the open sharing of knowledge and the re-use of research outputs, including through the development of the European open science cloud (EOSC)*

Action 3 *Advance towards the reform the assessment system for research, researchers and institutions to improve their quality, performance and impact*

D'autres actions liées à la science ouverte dans une moindre mesure, not. l'**Action 2** *Propose an eu copyright and data legislative and regulatory framework fit for research*

Vous avez des questions sur la science ouverte ?

- Programme guide HEU : partie 16 dédiée à la science ouverte (lignes directrices sur le libre accès aux publications scientifiques et aux données de recherche dans HEU)
- Initiative OpenAIRE visant à soutenir la mise en œuvre des politiques de libre accès de la CE, offrant conseil et soutien : <https://www.openaire.eu>
- Briefing des experts-évaluateurs : focus sur la science ouverte (vidéo)
- Journée des coordinateurs (2 février 2023), présentation dédiée à la science ouverte
- Notre article & lien de la plateforme Open Research Europe de publication en accès ouvert, en particulier sections 'About' and 'FAQs'
- Le nuage européen pour la science ouverte (EOSC) qui fait l'objet de 5 AAP au sein de la destination 2 *Enabling an operational, open and FAIR EOSC ecosystem* Programme de travail Infrastructures de recherche (voir calendrier)

Ressources partagées durant le webinaire

- Opidor propose des ex. de DMP
- <https://argos.openaire.eu/login>
- ZENODO plateforme hébergée au CNRS
- un parcours interactif sur la gestion des données de la recherche avec des ex. de DMP

Portail français Horizon Europe

Informations actualisées sur :

- Le programme-cadre
- Les AAP (contenu enrichi)
- Les manifestations, événements, formations, webinaires à revoir
- Des témoignages, des conseils
- Le dispositif national d'accompagnement
- Boîte à outil et FAQ
- Fiches pratiques juridiques et financières pour aider au montage et gérer les projets en cours
- Suivi statistique

Pages dédiées aux questions juridiques et financières

Ressources juridiques et financières : notre actualité, nos événements, nos fiches pratiques HEU, notre boîte à outils, nos FAQ...



Nouveauté : fiche pratique HEU sur les coûts de personnels

Documents de référence sur les règles de participation

- Règlement financier de l'Union (RFUE) (juil. 2018)
- Stratégie de mise en œuvre (avr. 2020)
- MGA Corporate (juin 2020 - annexe 1) >> (version française) <<
- MGA Corporate pour HEU & Euratom (15 avr. 2022)
- Annexes générales au programme de travail général Horizon Europe pour 2023-2024 (6 déc. 2022)
- MGA Corporate quasi-intégralement annoté (version de travail) (1^{er} avr. 2023)
- Guide du programme « Programme guide » & liste des pays éligibles au financement de l'UE

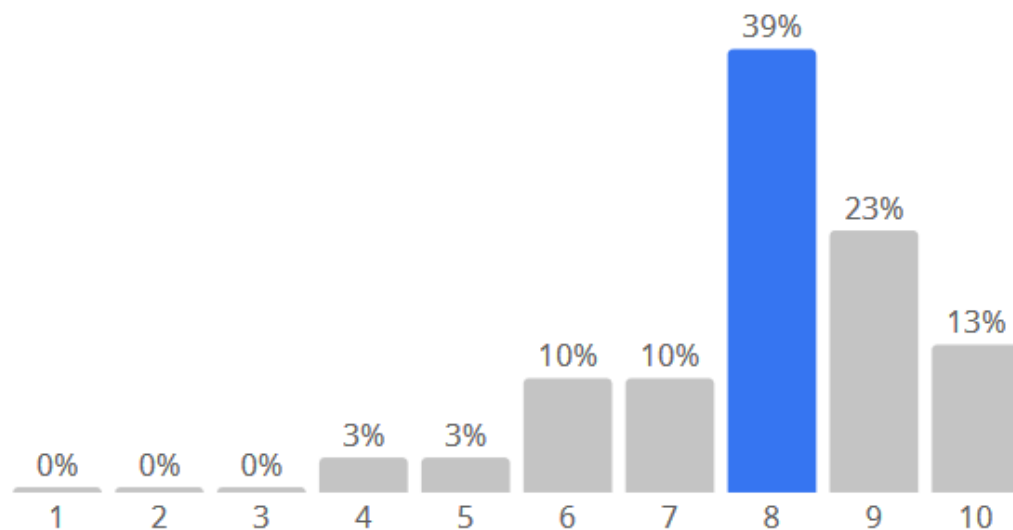
**Retrouvez l'ensemble des
textes officiels d'HEU sur
cette page**

A venir : publication du MGA intégralement annoté (l'officielle), annoncée pour courant 2023

Avez-vous apprécié ce webinaire ?

0 3 1

Score: 8.0



slido



Session de Q&R



MERCI DE VOTRE ATTENTION